



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 39

La Commission en Arbitrage souhaite un bon rétablissement à DA SILVA Patrice.

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK END DU 31 MAI ET 1 JUIN

• **BRUNEL Nicolas (06-70-31-54-43)** : Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur

RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL ARBITRE SAISON 2025/2026

La Commission en Arbitrage vous informe que l'ensemble des éléments nécessaires au renouvellement de votre dossier médical pour la saison 2025-2026 est désormais disponible sur le site Internet du District.

Nous vous invitons à consulter attentivement le guide pratique mis à disposition par le District. Ce guide vous accompagnera dans la constitution de votre dossier médical dans les meilleures conditions.

Informations importantes à retenir pour cette saison :

- Nouveau dossier médical obligatoire : Le formulaire a évolué, seul le dossier médical de la saison 2025-2026 sera accepté.
Tout dossier transmis avec un dossier médical des saisons précédentes sera systématiquement rejeté.
- Fiche arbitre entièrement dématérialisée :
La fiche arbitre, contenant vos renseignements personnels devra être exclusivement remplie via Google Forms.
Aucun document imprimé ne sera accepté.
- Envoi des autres documents :
Tous les autres documents (dossier médical, questionnaire santé, droit à l'image et autorisation parentale) doivent être envoyés uniquement par courrier postal.
Aucun envoi par mail ne sera pris en compte.

Dates limites à respecter :

- Envoi du dossier médical complet : avant le 15 août 2025
- Demande de licence (pour couvrir votre club) : dernier délai le 31 août 2025
➤ Anticipez dès l'ouverture des demandes auprès de la Ligue.

Pour toute question ou besoin d'assistance, merci de contacter uniquement :

Nicolas Brunel – Président de la Commission en Arbitrage au 06 70 31 54 43





CALENDRIER PREVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2024/2025

Juin :

Mercredi 18 juin 2025 : Etablissement des classements de la saison 2024/2025 pour l'ensemble des catégories

INFORMATION POUR TOUS LES ARBITRES

Merci d'envoyer un SMS à Baptiste au 06 15 60 01 54 afin qu'il puisse enregistrer vos numéros avec facilité.
Un simple NOM – Prénom est suffisant.

DEVENIR ASSISTANT OFFICIEL

Devenir Arbitre Assistant Officiel (D1-D2-D3-D4) :

Pour les arbitres centraux adultes voulant basculer dans la catégorie Arbitre Assistant District, merci d'adresser un mail à arbitres@drome-ardeche.fff.fr et en copie à bprotoy@drome-ardeche.fff.fr.

Date butoir pour la demande, vendredi 23 mai 2025.

Votre demande sera étudiée par la CDA et une réponse vous sera apportée via le PV.

Découvrir la fonction d'Arbitre Assistant Officiel (JAD) :

Pour les arbitres (JAD) souhaitant découvrir la pratique d'arbitre assistant, merci d'adresser un mail à arbitres@drome-ardeche.fff.fr et en copie à bprotoy@drome-ardeche.fff.fr.

Date butoir pour la demande, vendredi 23 mai 2025.

Vous continuerez à officier en tant que central et serez classé dans la catégorie (JAD).

Votre demande sera étudiée par la CDA et une réponse vous sera apportée via le PV

COURRIERS DES ARBITRES

- **HERMANN MAGALI** : Courriel lu et noté
- **DEYGAS Philippe** : Courriel lu et noté
- **WEBER Stéphane** : envoi d'un certificat médical, bon rétablissement
- **MAILLARD Stéphane** : envoi d'un certificat médical, bon rétablissement
- **VALENTIN Alix** : envoi d'un certificat médical, bon rétablissement
- **VALENTIN Eloise** : courriel transmis
- **BENDJEDDA Hakim** : envoi d'une attestation sur l'honneur

Président CDA
Nicolas BRUNEL

